

## OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE FAUVILLERS

### Réunion en ligne de la CLDR, le 24/11/2020

Réf. : FAUVILLERS\ODR 2017\06 - CLDR\20201124 GT projets lots 2 et 3 cadre de vie patrimoine\Fauvillers 20201124 PV CLDR projets lots 2 3 cadre de vie patrimoine.docx

#### Participants

CLDR : 12 participants et 4 excusés (voir liste en annexe)

FRW : Mmes Sophie Orban et Clémentine Descamps, agents de développement.

#### Ordre du jour

1. Finalisation des fiches-projets des lots 2 et 3 – cadre de vie et patrimoine
2. Divers
  - Évaluation de la CLDR sur l'ODR
  - Organisation de la suite de l'opération de développement rural (ODR)

\*\*\*

La FRW accueille les participants et explique les modes de fonctionnement de la plateforme (caméra, micro, prise de parole, ...). En raison des conditions sanitaires, quatre ateliers virtuels sont organisés afin de finaliser les différentes fiches des lots 2 et 3.

Cet atelier a pour but de finaliser les 9 fiches-projets des lots 2 et 3 relatives au cadre de vie et au patrimoine.

En résumé,

Pilier	Lot 1		Lot 2		Lot 3		Total		
	matériel	immatériel	matériel	immatériel	matériel	immatériel	matériel	immatériel	
Social	2	2	1	3	3	3	6	8	14
Environnemental	1	0	7	5	4	1	12	6	18
Economique	0	2	0	3	3	5	3	10	13
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>8</b>	<b>11</b>	<b>10</b>	<b>9</b>	<b>21</b>	<b>24</b>	<b>45</b>
	<b>7</b>		<b>19</b>		<b>19</b>		<b>45</b>		

Au fil du temps, certains projets pourraient être réalisés avant la programmation prévue, en fonction des opportunités qui apparaîtront.

- Pour rappel, les projets du lot 1 sont prioritaires et à réaliser dans les 3 ans. Ils font l'objet d'une fiche fouillée, accompagnée d'une estimation et d'esquisses.
- Les projets du lot 2 sont à concrétiser dans les 3 à 6 ans. Ils sont présentés par une fiche détaillée, sans estimation ni esquisse.
- Pour les projets du lot 3, à mettre en œuvre dans les 6 à 10 ans, la fiche comporte uniquement la description du projet, sa justification et le lien à la stratégie du PCDR

Fondation Rurale de Wallonie  
Rue de France, 19a  
B - 6730 TINTIGNY

Tél: (0)63 44 02 02  
semois@frw.be - www.frw.be

## Finalisation des fiches-projets des lots 2 et 3 – cadre de vie et patrimoine

La FRW présente les fiches-projets des lots 2 et 3 relatives **au cadre de vie et au patrimoine** – cf. PPT en annexe. À ce stade, il importe de préciser la description, la justification, le lien à la stratégie du PCDR et les porteurs du projet. Pour les projets du lot 2, l'impact sur le développement durable et les indicateurs d'évaluation seront proposés par l'auteur et validés par la CLDR lors d'une prochaine réunion.

Les 9 fiches abordées ce soir sont :

- L2) Création d'espaces de convivialité dans les villages
- L2) Aménagement d'un espace de convivialité avec kiosque à Wisembach
- L2) Aménagement d'un espace de convivialité à Sainlez
- L2) Aménagement du coeur de village de Tintange
- L2) Aménagement d'un espace de convivialité à Strainchamps
- L3) Aménagement du coeur de Fauvillers
- L2) Restauration et valorisation d'éléments patrimoniaux locaux
- L2) Information et sensibilisation au patrimoine local / IM
- L3) Création d'une vitrine de la vie lors de la 2ème guerre mondiale

Les localisations reprises ci-après ont été proposées par les habitants lors des différentes réunions de consultation et des groupes de travail.

Toutes les illustrations sont tirées de Google Map et Google Street View. Les calculs de superficie ou de distances sont tirés de WalOnMap.

### Création d'espaces de convivialité dans les villages – projet matériel du lot 2

#### Lien avec la stratégie du PCDR

Objectif du pilier environnemental

3. Préserver et améliorer le cadre de vie en tenant compte de l'identité rurale

> 3.1. Assurer le développement convivial des villages en intégrant les recommandations du Schéma de Développement Communal

#### Lien avec le PST

Etre une commune durable, où il fait bon vivre, dans un cadre agréable, propre et bien organisé - Structurer l'aménagement du territoire dans notre commune et penser à l'investissement foncier public

#### Lien avec le SDC

- Assurer un développement harmonieux des villages - Assurer une mixité sociale et le développement des activités au sein des noyaux villageois
- Assurer un développement harmonieux des villages - Renforcer le rôle de pôle principal de la commune constitué par le village Fauvillers et de permettre aux villages de Sainlez et de Tintange de jouer le rôle de villages-relais
- Assurer un développement harmonieux des villages - Créer et renforcer les lieux de centralité dans chaque cœur de village par l'aménagement de l'espace public et par l'implantation du bâti

#### Description

- Bodange
- Burnon
- Hollange
- Honville
- Hotte
- Menufontaine
- Strainchamps
- Tintange
- Warnach
- Wisembach

#### Justification

- Cohésion sociale, convivialité
- // SDC
- Espaces fédérateurs
- Maîtrise de l'urbanisation

#### Porteurs

- Commune,
- Associations

## Bodange

Aménagement de l'ancienne gare de tram :  
plateau avec tables de pique-nique, parking  
Ravel, borne de recharge électrique



Cet aménagement est lié au Ravel : il permettrait de créer un parking et une zone de convivialité (table, bancs).

Il s'agit de l'excédent de voirie situé à proximité de la parcelle 379/4 appartenant à Mme Stoffel.

L'espace mesure environ 50m X 15m.

Il faut laisser la place suffisante pour les exploitants forestiers (actuellement, stockage de bois et grumes sur le site), qui passent par un chemin carrossable parallèle au vicinal au-delà de ce site.

La zone est parfois fermée pour la chasse. Il est d'un accès facile à partir de la N4 et devrait être signalé.

Il est l'un des arrêts le long du Ravel et sert de relais par rapport à Strainchamps.

Cet excédent de voirie sert de parking pour les locations de l'autre côté de la rue. En face se trouve un mur de pierre sèche. Il serait intéressant d'y poser un panneau didactique (croisement de deux ballades).

Ajouter un banc au bout du chemin du Grand Champs, à proximité de la borne 5 du circuit « Bodange 10 mai 1940 ».

## Bodange

Pose d'un banc ou autre dans le carrefour le long du mur de l'ancienne école



## Bodange

Trottoir et éclairage adapté près du kiosque



L'aménagement de cet espace est déjà prévu dans le cadre de l'appel à projets « c'est ma ruralité ». Il comprend notamment une aire de jeux, des haies,... Il ne semble pas pertinent de créer un trottoir jusqu'au Ravel, vu le coût que cela représenterait. Il serait peut-être plus judicieux de rétrécir la route ?

→ à transférer à la Commission sécurité routière.

## Bodange

Aménagement rue de la Basseille  
près du pont



Le site pressenti se trouve entre la voirie régionale (trafic et vitesse) et la Basseille. C'est une propriété de la DGO1.

Les voisins pourraient poser un banc le long de l'impasse si nécessaire. Mais cela devient un projet personnel car peu accessible au reste du village.

→ à supprimer

Le bunker est bien conservé et le site entretenu. Un panneau didactique est posé.

→ Aménager une place de parking (pas de béton) et y installer un banc.



## Bodange

Aménagement du site du bunker  
(parking, banc,...)



## Burnon

Espace de convivialité  
– Placette des Tilleuls,  
le long de la route  
vers Hollange  
+ lien avec le site des  
abreuvoirs

18 ares  
85m de façade



La Placette des Tilleuls est propriété communale. Le site est bien entretenu et accueille un arrêt de bus.

→ Il faudrait y prévoir des jeux pour les enfants du village qui sont de plus en plus nombreux.

→ Rénover le banc existant qui est à l'ombre et en placer un au soleil, plus en profondeur du terrain.

→ Ajouter un point d'éclairage un peu plus haut que la parcelle et de la signalisation adaptée dans le tournant pour faire ralentir les véhicules.

→ Une petite voirie relie les 2 sites ; pas d'aménagement spécifique à prévoir.

→ Restaurer les abreuvoirs en mauvais état, y remettre l'eau, entretenir le muret en pierre bleue et poser un banc à proximité.

→ Ouvrir une liaison piétonne de la rue de la Source vers le dessus du village (circulation des enfants dans le village en toute sécurité). Le Service travaux va rouvrir le chemin en hiver.



## Hollange

Placette du cimetière  
+ parking



Le SDC suggère un rétrécissement de voirie et la création d'une placette en face du cimetière dans le but de ralentir la circulation et de ménager un espace pour le parking du corbillard.

Les terrains sont des propriétés privées. Il ne s'agit pas d'un aménagement de convivialité, mais plutôt sécuritaire.

→ à transférer à la Commission sécurité routière.

## Hollange

Placette rue du Vâ et fontaine

Au départ, il était demandé de valoriser le site de l'ancien abreuvoir et de prévoir des jets d'eau.

Or, la Commune va aménager le triangle de l'autre côté de la route en un espace de convivialité avec une aire sportive et une plaine de jeux.

→ Il est préférable de centraliser toutes les activités du même côté de la route pour des raisons évidentes de sécurité.

→ à supprimer



## Hollange

Maison de village :  
petite plaine de jeux  
+ parking



Aménager les abords de la maison de village, y prévoir des espaces de parking supplémentaires et une petite plaine de jeux.

Les participants se demandent s'il est pertinent d'avoir une 2<sup>ème</sup> plaine de jeux conséquente dans le village.

## Honville



Actuellement, les enfants fréquentent une plaine de jeux improvisée chez un privé à la rue du Moulin (étoile bleue), qui est la rue la plus sécurisante.

Le terrain apparaissant sous le rectangle bleu est trop pentu. Eventuellement, la zone entourée en orange pourrait convenir, moyennant acquisition de la parcelle.

Un autre emplacement au chemin de Hollange (étoile rouge) pourrait peut-être accueillir des modules de jeux. C'est une petite propriété communale ; vérifier ses dimensions.

Il y a très peu de places de parking autour de la maison de village, si ce n'est sur la voirie. L'idée serait d'acquérir une parcelle pour s'y garer et disposer également d'une plaine de jeux.

En face, cela représente un risque de traverser la route. La meilleure solution serait à l'arrière du bâtiment, mais il s'agit d'une parcelle à bâtir.

Si la Commune parvient à acquérir la maison attenant à la maison de village, il serait possible d'aménager un accès direct vers l'arrière.

Ce projet doit être vu dans son ensemble et faire les liens vers la possibilité de construire un logement communal et l'opportunité de créer la vitrine de la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale.

## Honville

Près de la maison de village



Parcelle communale située dans le tournant.

→ Sécuriser le terrain par une clôture et un accès décalé.

→ Installer une aire de convivialité : banc, table de pique-nique, petite aire de jeux...

→ Valoriser le point d'eau.

→ Restaurer le mur en pierre sèche.

## Hotte

Environ 5 ares  
+/- 38 m de façade





Pas de propriété communale.  
 Cet endroit est plutôt dangereux de par sa proximité avec la N4 et non convivial.  
 → à supprimer.



**Malmaison**



**Menufontaine**

Parking avant le carrefour; espace de convivialité, terrain de pétanque, plaine de jeux derrière la maison de village + liaison entre les 2



Environ 6 ares + 16 ares  
 55 m de façade



Un lotissement privé est envisagé à la rue des Abreuvoirs, à proximité du carrefour.  
 → Entre ce lotissement et le logement/ maison de village, sur la parcelle 42/2, aménager un parking, en rétrécissant également la voirie pour sécuriser l'espace.

→ Un chemin permettra de relier ce parking à l'arrière de la maison de village. Il faut veiller à le laisser accessible à l'exploitant agricole.

Le terrain agricole à l'arrière de la maison de village est une propriété communale. Une petite partie est réservée pour le logement communal à l'avant. Il est également utilisé lors du grand feu.

→ Y installer une table, des bancs, un barbecue en dur, une piste de pétanque et des modules de jeux.

→ Placette Gigot : sera utilisée pour l'extension du cimetière.  
 → Le terrain en face est privé et un projet immobilier est en cours.  
 → Rue de la Quémagne, sur le terrain le long de la route en face de la maison de village : il serait possible de reculer les modules vers la haie ; il faut laisser l'espace libre pour accueillir les forains.  
 → à supprimer.

**Strainchamps**





→ Valoriser l'abreuvoir se trouvant sur la placette, sur le haut de la rue des Deux Fontaines  
→ Placer un banc.

## Tintange

1 are  
10 m de façade



Domaine public.

Projet de la commission patrimoine :

- Une haie a été replantée.
- Le support de la potale est prévu.
- La potale est en réparation aux Frères.

→ Prévoir une table avec bancs

→ Valoriser les bacs-abreuvoirs

→ Valoriser l'entrée du village



## Tintange

Triangle de 3 ares  
35 m de longueur  
Entre 5 et 15 m de largeur



## Warnach

Le parking et le terrain à l'arrière sont la propriété des Frères.

Il est libre d'accès.

Acheter cette parcelle si elle est à vendre.

→ à supprimer

1,5 are  
13 m de façade



Aménager les abords de la Maison de Village → fiche-projet du lot 1.



## Wisembach

Espace enherbé devant le Brin de Saveurs fait partie du domaine public régional. Un Arrêt de bus a été aménagé en face.

- Prévoir un aménagement léger du site.
- Aménager un abribus dans les deux sens
- Envisager un partenariat avec le Brin de Saveurs pour l'utilisation de l'espace (plaine de jeux, plantations, œuvre d'art).



Espace devant le Brin de Saveurs, sur terrain de la Province



## Wisembach

Développer une halte pour promeneurs le long du RAVeL, près du camping



Pas de propriété communale. Un simple banc suffit.

- à supprimer.

## Aménagement d'un espace de convivialité avec kiosque à Wisembach

– projet matériel du lot 2

### Lien avec la stratégie du PCDR

Objectif du pilier environnemental

3. Préserver et améliorer le cadre de vie en tenant compte de l'identité rurale

> 3.1. Assurer le développement convivial des villages en intégrant les recommandations du Schéma de Développement Communal

### Localisation

La Commune ne dispose d'aucun terrain communal à mettre à disposition. Différentes localisations ont donc été envisagées dans le village :

- En face du camping
- En bordure du camping
- Près de l'église
- Sur le dessus du village



## Wisembach

Espace de convivialité avec un kiosque, BBQ, plaine de jeux,...



Autres localisations potentielles :

- Parcelle 644<sup>E</sup> – 19m de façade, 3,5 ares
- Parcelle 378<sup>E</sup> ?
- Avant l'ancienne école, les excédents appartenant à la Fabrique d'église (échange de parcelles, bail emphytéotique)
- Près de l'église, une grosse bâtisse est à vendre, ainsi que les terrains près de la rivière. Un projet mixte de création de logements et d'une Maison de village pourrait s'y envisager.

**Besoins :**

- Espace de convivialité (bancs, tables, plantations,...)
- Kiosque (du type de celui de Bodange) avec barbecue
- Plaine de jeux

## Aménagement d'un espace de convivialité à Sainlez – projet matériel du lot 2

**Lien avec la stratégie du PCDR**

Objectif du pilier environnemental

3. Préserver et améliorer le cadre de vie en tenant compte de l'identité rurale

> 3.1. Assurer le développement convivial des villages en intégrant les recommandations du Schéma de Développement Communal

**Localisation**

Un terrain (privé) avait été initialement identifié à proximité de l'église, dans le carrefour.

La Commune a l'opportunité d'acquérir une partie du terrain 202B jouxtant l'école, rue du Monument. Cet espace sera ainsi accessible à la maison de village, l'école et l'ensemble du village.

Il faut maintenir la servitude pour que l'agriculteur puisse accéder à sa parcelle à l'arrière.

### Sainlez

Espace de convivialité

- Rue du Monument, près de l'école
- Acquisition
- Avec tables et bancs
- Aire de sports et jeux



Au total  
- Environ 23,5 ares  
- 39 m de façade



**Besoins**

- Créer un espace de convivialité, avec tables et bancs, piste de pétanque, abri barbecue, zone de pique-nique, verger.
- Aménager un espace sportif
- Prévoir une aire de jeux pour petits.
- Réserver une petite zone de parking
- Garder un espace pour la pose d'un chapiteau

## Aménagement du coeur de village de Tintange – projet matériel du lot 2

**Lien avec la stratégie du PCDR**

Objectif du pilier environnemental

3. Préserver et améliorer le cadre de vie en tenant compte de l'identité rurale

> 3.1. Assurer le développement convivial des villages en intégrant les recommandations du Schéma de Développement Communal

## Aménagement du cœur de village de Tintange



### Description

La placette devant l'église est propriété communale.

Une zone 30 est d'application sur cet îlot.  
→ Étendre la placette en face de l'église vers le mur de l'église. Y poser bancs, table, valoriser le circuit des légendes et l'abreuvoir.

→ Réorganiser la circulation dans le carrefour.

### Réactions de la CLDR

- Envisager un sens de circulation.
- Réorganiser la circulation au carrefour.
- Prendre en compte un périmètre d'intervention plus large, en lien avec la ZACC.
- Pour le parking, Mme Lemense de la DGO1 suggère de :
  - o se garer parallèlement aux logements communaux car cela donne plus de places sur l'avant et l'arrière
  - o prévoir des places le long du mur de l'église.
- Des aménagements temporaires pourraient être envisagés dans un premier temps.
- Attention : des camions de bois remontent de la route de Romeldange vers la N4.
- Une estimation sera demandée au SPT.

## Aménagement d'un espace de convivialité à Strainchamps – projet matériel du lot 2

### Lien avec la stratégie du PCDR

Objectif du pilier environnemental

3. Préserver et améliorer le cadre de vie en tenant compte de l'identité rurale

> 3.1. Assurer le développement convivial des villages en intégrant les recommandations du Schéma de Développement Communal

### Description

Excédent de voirie le long du Ravel.

→ Espace de convivialité avec un kiosque, des tables, bancs, barbecue - avec un esthétisme en lien avec le vicinal (vieux wagon ?)

→ Terrain multisports couvert

→ Skate park

→ Plaine de jeux

→ Point d'eau (pour les cyclistes).

→ Barre d'attache pour les chevaux.

→ Installer des barrières empêchant de traverser la voirie communale en direct

→ Parking et parking pour motor-homes, abri vélo

→ Borne de recharge électrique

## Aménagement d'un espace de convivialité à Strainchamps

Espace de convivialité,

- Terrain multisports couvert,
- Kiosque, Barbecue,
- Terrain de jeux,
- Point d'eau,
- Parking,
- Abri vélo (RAVEL) / rack
- Skate park;
- Parking pour motorhomes





### Réactions de la CLDR

- Le parking est prévu pour les usagers du Ravel ; les motor-homes pourront y stationner une nuit (borne pour eau, électricité, vidanges ?)
- Le Ravel fera 2,5-3m de large selon les endroits. Une bande latérale sera réservée aux chevaux.
- Le site mesure près de 120 m X 26 m pour un total de 32 ares, Ravel compris.
- Le skate park pourra également être utilisé par le centre d'accueil des jeunes (l'Ancien Moulin).

## Aménagement du cœur de Fauvillers – projet matériel du lot 3

### Lien avec la stratégie du PCDR

Objectif du pilier environnemental

3. Préserver et améliorer le cadre de vie en tenant compte de l'identité rurale

> 3.1. Assurer le développement convivial des villages en intégrant les recommandations du Schéma de Développement Communal

### Description

Le Pâchis est un excédent de voirie au cœur de Fauvillers ; il fait la jonction entre les différents pôles du village (commune-jardin du curé, maison médicale, école-plaine de jeux, ferme Simon, Eldo)

→Souhait de ne pas modifier le Pâchis qui est très apprécié en l'état

→ Autres souhaits :

- Installer un WC sur la plaine de jeu
- Rafraichir la table et ajouter une table à l'ombre
- Faire le lien avec l'Eldo (complémentarité des équipements).

### Aménagement du cœur de Fauvillers



Zone de convivialité et espace de festivités sur le Pâchis, aussi pour les marchés du terroir (ponctuels)



### Réactions de la CLDR

- Il faut envisager un périmètre plus large que le Pâchis et avoir une vision globale sur le village.

## Restauration et valorisation d'éléments patrimoniaux locaux – projet matériel du lot 2

### Lien avec la stratégie du PCDR

Objectif du pilier environnemental

3. Préserver et améliorer le cadre de vie en tenant compte de l'identité rurale

> 3.2. Protéger et valoriser les éléments du patrimoine local

#### Description

- **Bodange** : entretien de la chapelle St-Antoine
- **Burnon** : entretien des croix et potales / valoriser les 4 anciens bacs
- **Fauvillers** : entretien des calvaires / valoriser l'abreuvoir près de la venelle / valoriser l'ancien abreuvoir près de la place du Triangle / réhabiliter le monument aux morts
- **Hollange** : aménager la fontaine et le mur rue du Vâ, monument aux morts
- **Sainlez** : restaurer la croix de l'abbé Moqueur + panneau explicatif
- **Strainchamps** : entretien des calvaires
- **Tintange** : valoriser les bacs et anciens puits; valoriser les anciennes croix et tombes
- **Warnach** : valoriser les calvaires
- **Wisembach** : restaurer la croix de Differdange
- Entretien des murets pierre sèche sur Fauvillers, Strainchamps, Hotte et Menufontaine
- Entretien et valoriser les bornes frontières

#### Justification

- Sentiment d'appartenance au territoire
- Devoir de mémoire
- Convivialité

#### Porteurs

- Commune,
- PNHSFA
- Associations

## Réactions de la CLDR

- Où se trouve la croix de Differdange ?

### Information et sensibilisation au patrimoine local – projet immatériel du lot 2

#### Lien avec la stratégie du PCDR

Objectif du pilier environnemental

3. Préserver et améliorer le cadre de vie en tenant compte de l'identité rurale

> 3.2. Protéger et valoriser les éléments du patrimoine local

#### Description

- Sensibiliser les nouveaux habitants à la richesse du patrimoine local
- Poser des panneaux didactiques à Hotte (seigneurie, 40-45) ?
- Créer des événements en lien avec l'histoire des villages.
- Mettre en valeur le patrimoine (témoignage des anciens habitants, vieilles photos, bornes dans les villages,...) = faire parler les maisons
- Embellir et fleurir les abords des sites patrimoniaux
- Créer une balade le long de la Sûre à Tintange
- Organiser un circuit guidé lors des journées du patrimoine.
- Signaler les sites romains sur la commune
- Diffuser l'information sur les appels à projets et les aides du PPPW pour la restaurations d'éléments patrimoniaux privés.
- Valoriser le recensement patrimonial établi par la commission patrimoine ou le cercle d'histoire

#### Justification

- Sentiment d'appartenance au territoire
- Convivialité
- Éviter les villages dortoirs

#### Porteurs

- Commune,
- Associations
- PNHSFA
- Cercle d'histoire

### Création d'une vitrine de la vie lors de la 2ème guerre mondiale

– projet matériel du lot 3

#### Lien avec la stratégie du PCDR

Objectif du pilier environnemental

3. Préserver et améliorer le cadre de vie en tenant compte de l'identité rurale

> 3.2. Protéger et valoriser les éléments du patrimoine local

#### Description

- À Honville, dans le corps de logis de l'ancienne école.
- « Musée » complémentaire à Sainlez sur le début des 40s → vie des civils ardennais sous l'occupation.
- 2 pièces au rez + 2 pièces à l'étage + grand grenier + cave + annexe légère
- Acquisition nécessaire.
- Ravalement de façade.
- Escalier vers la cave.

#### Justification

- En lien avec Sainlez : package
- Devoir de mémoire
- Sensibilisation

#### Porteurs

- Commune
- Mémoire civile
- Associations
- SI

Ce bâtiment jouxte la maison de village de Honville.

Le propriétaire serait prêt à s'en défaire pour 80.000€.

Il ne serait pas nécessaire d'entamer de gros travaux.

Voir le document de présentation du projet en annexe.

### **Réactions de la CLDR**

- Le CGT a été interrogé quant aux possibilités de subventions. Sa réponse est favorable, moyennant un approfondissement du projet.
  - Subvention à de l'équipement touristique, dans le cadre du tourisme de mémoire
  - Seraient éligibles : l'acquisition, l'aménagement, les équipements renforçant l'attrait touristique.
  - Taux de 60%, pouvant monter à 80% s'il y a dérogation.
  - Principales conditions : être propriétaire (opérateur agréé) ; garder l'affectation pendant 15 ans ; faire partie d'un itinéraire de mémoire reconnu ; promotion et accès
- La Mémoire civile n'est pas un opérateur agréé et ne peut donc pas être le porteur du projet.
- Il serait intéressant de disposer d'une estimation du Comité d'acquisition.
- Faire remonter ce projet en lot 2 (urgence acquisition).
- Il serait intéressant d'utiliser les sanitaires de la Maison de Village.

### **Divers : évaluation de la CLDR sur l'ODR**

---

Les agents de développement ont envoyé à la CLDR le fichier pour l'évaluation de l'opération de développement rural. Ils demandent qu'un maximum de membres la remplissent, afin de pouvoir finaliser la partie II du PCDR par des témoignages sur la participation citoyenne sur Fauvillers et aussi de savoir quels sont les souhaits pour la mise en œuvre du PCDR.

### **Divers : organisation de la suite de l'opération de développement rural (ODR)**

---

La suite consiste à continuer la finalisation des fiches-projets des lots 2 et 3.

Pour ce faire, 2 autres séances en ligne, à l'image de la réunion de ce soir, seront organisées sur la plateforme FRW. À chacune des séances, les projets relatifs à un pilier DD spécifique seront analysés. Chaque membre peut y participer selon ses centres d'intérêt.

Les prochains rendez-vous sont :

- Mardi 01/12/2020 de 20h à 21h30 : biodiversité et énergie
- Mardi 08/12/2020 de 20h à 21h30 : mobilité et économie.

Sophie Orban et Clémentine Descamps,  
Agents de développement FRW



## Participants à la réunion de CLDR du 24/11/2020

### Présents

Titre	Nom	Prénom	Village
M.	Bastin	Fabrice	Burnon
M.	Chetter	Geoffrey	Honville
Mme	Colson	Agnès	Fauvillers
Mme	Fluzin	Sandy	Menufontaine
Mme	Goossens	Sonia	Hotte
M.	Grandjenet	Erwin	Warnach
Mme	Hubart	Agnès	Warnach
Mme	Mariscal	Geneviève	Bodange
M.	Massaux	Vincent	Wisembach
Mme	Peiffer	Valérie	Sainlez
Mme	Toussaint	Sylvie	Strainchamps
M.	Verbauwhede	Philippe	Bodange

### Excusés

Titre	Nom	Prénom	Village
Mme	Jacquet	Marie-Laure	Wisembach
Mme	Manche	Laurence	Hotte
Mme	Maont	Evelyne	Menufontaine
M.	Stilmant	Nicolas	Fauvillers